

soldé s'applique au programme d'engagement de personnel.

L'hon. M. Pickersgill: Pourriez-vous dire qu'il est cinq heures, monsieur le président?

L'hon. M. Chevrier: Non, monsieur le président. Malgré ce qu'a dit mon collègue, puis-je dire que nous sommes disposés à poursuivre l'étude de ces crédits supplémentaires?

L'hon. M. Fleming: Je remercie mon honorable ami de cette proposition. Je fais observer qu'il ne reste que quinze crédits à peu près, et je ne crois pas que ce soient des crédits qui prêtent beaucoup à controverse. Ce ne sont pas des crédits qui puissent retenir le comité très longtemps. Je dirai au comité que nous devons tenir compte du fait que la loi de finance doit être adoptée avant l'ajournement de mercredi prochain. Puis, il faut tenir compte de l'autre endroit. A moins que nous ne puissions adopter ce bill, et que l'autre endroit puisse l'étudier la semaine prochaine, il ne semble pas qu'il soit possible de faire adopter la loi de finance avant l'ajournement et, par conséquent, de très graves difficultés en résulteraient comme, j'en suis sûr, tous les honorables députés s'en rendent compte. A la suite des observations de l'honorable député de Laurier, pour lesquelles je le remercie, je demanderai au comité de nous permettre de poursuivre afin qu'on voie s'il n'y aurait pas moyen de terminer aujourd'hui l'étude des crédits qui restent.

Des voix: D'accord.

M. le président suppléant: Le comité ne peut poursuivre ces travaux de son propre chef. Cependant, si la Chambre y consent, je ferai rapport de l'état de la question et demanderai la permission de siéger de nouveau plus tard aujourd'hui.

Des voix: D'accord.

L'hon. M. Fleming: Merci.

(Rapport est fait des résolutions adoptées aujourd'hui en comité des subsides, qui sont adoptées.)

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. l'Orateur: Sauf erreur, la Chambre est disposée à consentir à l'unanimité à reprendre l'étude des travaux qu'elle exécutait en comité à cinq heures.

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: Du consentement unanime, la Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides, sous la présidence de M. Rea.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Services de la marine—

780. Service du chenal maritime du Saint-Laurent et du Saguenay—Administration, exploitation et entretien—Crédit supplémentaire, \$259,574.

L'hon. M. Chevrier: J'aimerais demander un renseignement à ce propos. Je regrette que le ministre des Transports ne soit pas à sa place. Je présume que son absence est inévitable. Il me semble qu'il devrait être présent pendant l'étude de ces crédits. En parcourant la liste, je constate qu'ils représentent presque le cinquième des crédits de tout le ministère. A mon sens, cela représente une somme assez importante. La question qui me vient à l'esprit est celle-ci; le gouvernement a-t-il l'intention de garder le chenal du Saint-Laurent, entre Québec et Montréal, ouvert à la navigation durant l'hiver?

L'hon. M. Fleming: C'est là une question qu'il y aura lieu de décider plus tard. A mon regret, je ne puis donner ce renseignement à mon honorable ami. Mais je me ferai un plaisir de transmettre sa question au ministre des Transports, à son retour à Ottawa, et sa réponse sera communiquée à mon honorable ami.

L'hon. M. Chevrier: J'ai quelques observations à formuler à cet égard. J'avais espéré pouvoir les faire en présence du ministre des Transports, car j'estime qu'elles revêtent une assez grande importance.

L'hon. M. Fleming: Est-ce qu'elles tiennent à ce crédit particulier?

L'hon. M. Chevrier: Oui.

L'hon. M. Fleming: Après tout, il ne s'agit que d'un nettoyage de comptes jusqu'au 31 mars.

L'hon. M. Chevrier: Elles me sont inspirées par les crédits relatifs au chenal maritime du Saint-Laurent, chenal qui a 31 pieds de profondeur et qui s'étend de Montréal jusqu'à 30 milles en aval de Québec. Je le connais très bien. Je fais ces observations dès maintenant parce que je n'aurai pas d'autres occasions de les formuler avant l'étude des crédits généraux ou des questions concernant le ministère des Transports. Je veux parler de ce qui est arrivé quand tous ces navires étrangers ont été pris par les glaces dans le canal de Lachine pour être ensuite reconduits dans le canal maritime du Saint-Laurent. Les officiers qui ont dirigé le travail des brise-glace méritent des félicitations,—je songe en ce moment aux capitaines du *D'Iberville*, de l'*Ernest Lapointe* et d'un troisième navire qui